

Egalidroit	Université Paris 1 Panthéon Sorbonne	<p>« Le concept d'open éducation prend son sens sur le rêve d'un accès au savoir pour tous. Cependant, toutes les études indiquent que ce sont les individus déjà diplômés qui en profitent le plus, et qu'il convient donc d'être très vigilants sur une autre forme de fracture numérique » (Livre blanc de l'ESR 2017, p. 32).</p> <p>Ce blocage social, dans le champ juridique, se conjugue à une propension marquée à la reproduction, les « héritiers » pouvant dépasser le tiers des effectifs pour les professions à monopole (notaires, commissaires-priseurs...). Le projet EgaliDroit vise à compenser ces injustices socioculturelles pour l'accès aux études juridiques et aux vecteurs pédagogiques de la réussite.</p> <p>A cette fin, il s'agit de créer, dans une logique de système intégré aux maquettes, les outils et les ressources numériques de déconstruction des stéréotypes sur le droit, en partant, dès le lycée, de l'acquis des apprenants, la péjorativement nommée « culture populaire », pour une mise en place égalisatrice des référents socioculturels, implicites, conditionnant l'acquisition des connaissances et des méthodes du droit.</p>
------------	---	---